الكتابة العامّة

Secrétariat Général

Conseil National des Normes des Comptes Publics

الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
وزارة الماليّة
MINISTÈRE DES FINANCES

Tunis, 17 octobre 2025

Avis de consultation publique portant sur le projet de la norme des comptes des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique

« Les immobilisations incorporelles »

Le secrétariat général du Conseil National des Normes des Comptes Publics (CNNCP) organise une consultation publique sur le projet de la norme des comptes des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique « Les immobilisations incorporelles », avant de le soumettre pour avis au comité du CNNCP.

La consultation publique commence **le 17 octobre 2025 et se termine le 17 novembre 2025.** Le secrétariat général du conseil national des normes des comptes publics invite les parties prenantes à formuler leurs avis sur le projet de la norme en répondant au questionnaire et à transmettre leurs commentaires et suggestions par courrier à l'adresse suivante : Conseil National des Normes des Comptes Publics (CNNCP)- 16 rue du canada, 1002 Tunis ou par voie électronique à l'adresse suivante : sg.cnncp@finances.tn

- **Pour consulter et télécharger le projet de la norme des comptes des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique « Les immobilisations incorporelles ». Cliquer ici**
- **Pour consulter et télécharger la note de présentation et le questionnaire. Cliquer ici**